LES NATIONS UNIES

LES DÉPENSES DE L'ORGANISME—ON DEMANDE DES COMPTES DÉTAILLÉS

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, les Nations Unies et plus particulièrement certains de ses organismes, comme l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, ne fonctionnent pas toujours comme ils le devraient. Le moins qu'on puisse dire, c'est que leur administration et leur gestion ne sont pas du même niveau professionnel que ceux de la Fonction publique du Canada, par exemple.

• (1415)

Le Canada a raison d'exiger des comptes pour les fonds dépensés, si ce n'est que parce que le Canada fait des apports de fonds importants et que ses contribuables ont le droit de savoir, par exemple, si leur don de 40 milliards à la FAO est dépensé à bon escient.

Les pays qui, comme le Canada, insistent pour que l'on rende des comptes de la façon dont les fonds publics sont dépensés seront heureux de l'aide des experts financiers du Canada pour mettre de l'ordre dans les livres des Nations Unies.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE POUVOIR DES PROVINCES DE FIXER LE PRIX DE L'ÉNERGIE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier soir, l'ex-premier ministre de l'Alberta, un des plus bruyants et des plus ardents partisans du projet de libre-échange avec les Américains, a déclaré sans ambages que l'une des conséquences de l'entente proposée sera que les provinces vont perdre leur responsabilité et leur droit de fixer les prix aux consommateurs et aux industries.

Comment le gouvernement peut-il essayer de conclure une entente qui va sérieusement saper les pouvoirs des provinces et les droits des consommateurs canadiens sans consulter les provinces ou s'entendre avec elles? Comment le gouvernement peut-il prendre une telle décision qui va affecter les compétences du pays sans l'accord des parties en cause?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je peux assurer au député que l'accord de libre-échange ne changera rien à la compétence constitutionnelle des provinces dans le secteur des ressources naturelles.

Le député prétend qu'il n'y a pas eu de consultations. Je lui rappelle que le premier ministre de l'Alberta a participé à sept ou huit conférences des premiers ministres où la question a été discutée à fond. De plus, l'ex-premier ministre de l'Alberta a dit que tous les Canadiens bénéficieraient de l'entente de libre-

Questions orales

échange, qu'elle créerait des emplois et des investissements dans toutes les régions du pays.

LA POSITION DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je ne citais pas mes propos mais bien la déclaration limpide et sans équivoque de l'ancien premier ministre que les conservateurs viennent d'applaudir. Il a dit que, d'après ses consultations avec le gouvernement et sa propre interprétation de l'accord, les pouvoirs des provinces sont maintenant tout à fait limités. Elles ne pourront plus fixer les prix ni consentir un avantage à leurs consommateurs ou à leurs industries.

La ministre du Commerce extérieur est-elle en train de contredire l'ancien premier ministre de l'Alberta, qui prétend s'y connaître en matière d'énergie? Est-ce bien ce qu'elle veut faire?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Bien sûr que non, monsieur le Président. Les provinces, je le répète, ont toute liberté, selon la constitution, de gérer leurs ressources comme elle l'entendent. Elles ont parfaitement le droit de fixer les redevances, de réglementer, de gérer leurs ressources et d'en assurer la conservation. Par le passé, elles n'ont pas eu pour habitude de fixer les prix à la consommation au lieu des redevances.

M. Axworthy: Vous ne dites pas!

Mlle Carney: Normalement, les provinces n'avaient pas besoin de le faire, sauf quand elles étaient aux prises avec des initiatives comme le programme énergétique national lancé par le gouvernement du député et qui a forcé l'Alberta à vendre ses produits à un prix inférieur à celui du marché, ce qui a été une lourde perte pour la province et pour les Albertains euxmêmes.

LA RÉUNION PROCHAINE DES PREMIERS MINISTRES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, voilà qui étonnera beaucoup l'Alberta, le Québec, l'Ontario et le Manitoba, car toutes ces provinces ont eu recours à des prix préférentiels pour offrir un avantage comparatif et favoriser l'implantation d'industries, de manière à stimuler le développement économique, et elles ont consenti des prix spéciaux aux consommateurs. Elles seront étonnées que la ministre du Commerce extérieur ne soit même pas au courant de l'existence de ces pratiques. On mesure la profondeur de son ignorance, en ce qui concerne les droits des provinces.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Comment pouvons-nous aller de l'avant et tenir la semaine prochaine une réunion des premiers ministres, où sera éliminé un droit tout à fait fondamental des provinces, alors que celles-ci ne pourront pas consulter le texte final? Les premiers ministres des provinces ne connaîtront pas la teneur du texte et ils auront affaire à une ministre qui ne sait pas de quoi elle parle.

• (1420)

Des voix: Oh, oh!

M. McDermid: Quel discours lamentable pour un aspirant à la direction.